

CARTE 5-5.3-r

SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GATINEAU, LA PARTIE DE LA RUE PRINCIPALE ET DU CHEMIN D'AYLMER QUI S'ÉTEND DE L'INTERSECTION DE LA RUE PRINCIPALE AVEC LE BOULEVARD WILFRID-LAVIGNE JUSQU'À CELLE DU CHEMIN D'AYLMER AVEC LE CHEMIN GRIMES ET LA RUE VICTOR-BEAUDRY

